## **Prévention**

## L'infirmier conseil Asalee prend le temps de parler santé sans être chronométré

MARSAC SANTÉ - MÉDECINE CREUSE

Publié le 21/02/2018



Pour une mobilisation thérapeutique et un accompagnement des patients. © Droits réservés Le dispositif Asalee permet aux patients à risques ou atteints de maladies chroniques d'évoquer leurs pathologies avec un infirmier délégué à la santé publique. Celui-ci intervient dans certaines maisons médicales, comme celle de Marsac.

L'association Asalee a mis en place un dispositif d'infirmiers délégués à la santé publique (IDSP). Ceux-ci interviennent dans les maisons médicales accueillant au moins deux médecins, qui peuvent alors orienter leurs patients vers ce professionnel de santé, en complément à leur prescription. Pour les patients, il s'agit d'un interlocuteur précieux qui prend le temps de travailler sur la prévention et la prise en compte de leur pathologie. C'est ainsi que Christian Malabre passe deux jours par semaine à la maison médicale de Marsac, qui compte deux médecins, deux infirmières libérales, un masseur-kinésithérapeute et un pédicure-podologue.

r nomet

## Tabagisme, hypertension, hyper cholestérolémie...

Asalee, pour Action de santé libérale en équipe, est un protocole de travail en équipe pluridisciplinaire, conventionné par l'Agence régionale de santé et financé par l'Assurance-maladie. Il vise à faciliter la prise en charge de patients à risques ou atteints de maladies chroniques dans un contexte de tension démographique. Cette association est née en 2004 dans le département des Deux-Sèvres. Son action se déploie en France entière. En Creuse, la maison médicale de La Celle-Dunoise a été la première en Creuse à accueillir une infirmière déléguée à la santé publique, avant celles d'Evaux-les-Bains et Chambon-sur-Voueize, puis Marsac. Ce déploiement se poursuit, avec la perspective pour des IDE (infirmiers diplômés d'Etat) de pouvoir, en intervenant sur plusieurs sites, travailler à plein-temps sur cette mission.

La lutte contre le tabagisme et l'accompagnement vers et pendant son arrêt figurent parmi ces objectifs de prise en charge, avec les maladies ou risques cardio-vasculaire. Le diabète également, dont « le risque explose dans le pays. Ces maladies évoluent en silence », alerte Christian Malabre. L'hypertension évolue non moins sournoisement, sans symptômes. Alors il intervient sur des thèmes tels que l'hygiène de vie, l'équilibre alimentaire ou encore l'activité physique, pour de « l'éducation thérapeutique », souligne-t-il. Cette mobilisation thérapeutique a pour objectif de diminuer le traitement, par exemple dans le cas du diabète.

A l'occasion de l'assemblée générale du club du troisième âge Marsac-Arrènes, Christian Malabre est venu présenter sa mission et proposer de parler de ces pathologies et de leur prévention; cette intervention sera organisée sous peu. Les personnes les plus concernées par ce dispositif sont les patients diabétiques, les fumeurs ou anciens fumeurs de plus de 40 ans, les patients présentant des facteurs de risques cardio-vasculaires (hypertension artérielle, hyper cholestérolémie, âge, sédentarité, tabagisme...). Un dépistage d'éventuels troubles de la mémoire est aussi proposé.

## Quatre en Creuse, dont deux dans l'ouest creusois

Les médecins identifient avec l'infirmier les patients éligibles à chaque protocole. Dans un département comme la Creuse, menacé de devenir un désert médical et où les médecins n'ont pas le temps matériel de mener ces actions auprès de leurs patients (une consultation médicale dure en moyenne 14 minutes), ce protocole représente une véritable aubaine pour les patients. Le maillage se tisse d'ailleurs doucement. Au total, les anciens territoires des régions Aquitaine et Poitou-Charentes comptent 180 infirmiers délégués à la santé publique ; ils ne sont que cinq dans l'ancien Limousin, dont quatre en Creuse. L'ouest creusois en compte deux.

MARSAC SANTÉ - MÉDECINE CREUSE